

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 22 octobre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/10/22-4/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211022-lmc100000022756-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/10/2021

Réception Préfet : 25/10/2021

Publication RAAD : 25/10/2021

OBJET : Convention relative aux modalités d'échange de données (flux) portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (B.R.S.A.) entre le Département et Pôle Emploi.

Le traitement et le partage des données est une condition indispensable aux Départements afin d'améliorer la mise en œuvre des politiques d'accompagnement en faveur des bénéficiaires du revenu de solidarité active (R.S.A.) en lien avec les partenaires.

C'est un axe fort du Schéma des solidarités 2019-2024. Il est proposé de signer avec Pôle emploi, la convention relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du R.S.A. entre le Département et Pôle emploi.

Cette convention va permettre d'une part d'intégrer un flux de données en provenance de Pôle emploi dans le système d'information du Département dédié à la gestion du R.S.A. et d'autre part de renvoyer en retour vers Pôle emploi des données.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°2,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008, généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

VU le décret n° 2009-404 du 15 avril 2009, relatif au revenu de solidarité active,

VU les délibérations de la C.N.I.L. n° 2009-327 du 4 juin 2009 et n° 2011-248 du 8 septembre 2011,

VU le décret n° 2011-2096 du 30 décembre 2011 portant modification et création de traitements automatisés de données à caractère personnel relatif au revenu de solidarité active et à l'allocation aux adultes handicapés.

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

d'approuver le projet de convention et la demande d'adhésion au traitement des données entre le Département et Pôle emploi, relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du R.S.A., demandeurs d'emploi, tels que joints en annexes de la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil départemental à les signer au nom du Département..

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à M. Anthony GRATACOS
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR

Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne